

## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

### Séance du lundi 2 décembre 2019

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle Robert Schwint - GBM - La City - 4 Rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON CEDEX, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.2.1, 1.2.2, 5.1, 6.1, 6.2, 7.1, 7.2, 2.1, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7.

La séance est ouverte à 18h05 et levée à 21h00.

#### Etaient présents :

M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Jean-Yves PRALON, M. Dominique SCHAUSS (à partir du 7.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Serge RUTKOWSKI, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, Mme Catherine BARTHELET, M. Fabrice TAILLARD, M. Pascal ROUTHIER, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Marie ZEHAF

#### Etaient absents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Pascal CURIE, M. Jacques KRIEGER, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Alain LORIGUET, M. Emmanuel DUMONT, M. Pierre CONTOZ, M. Nicolas BODIN, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Martine DONEY

#### Procurations de vote :

Mandants : C. LIME, A. POULIN, A. LORIGUET, P. CONTOZ

Mandataires : E. MAILLOT, F. PRESSE, R. STEPOURJINE, D. HUOT

Délibération n°2019/005026

Rapport n°7.2 - Accompagnement à la mise en œuvre du schéma d'enseignement musical du Grand Besançon grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

## Accompagnement à la mise en œuvre du schéma d'enseignement musical du Grand Besançon grâce au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

**Rapporteur** : Jean-Yves PRALON, Vice-Président

**Commission** : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

| Inscription budgétaire   |   |
|--|---|
| BP 2019 et PPIF 2019-2023  | Montant du budget 2019 : 350 000 €            |
| « Soutien et animation du réseau d'enseignement musical (fonds d'aide + animation) » | Montant de l'opération : 7 000 €/an sur 3 ans |

### Résumé :

Grand Besançon Métropole accentue son soutien auprès des écoles de musique associatives. Afin d'accompagner certaines associations dans leur structuration et leur développement, suite au schéma d'enseignement musical, il est proposé d'apporter une subvention à Initiative Doubs Territoire de Belfort, porteur du Dispositif Local d'Accompagnement, à hauteur de 7 000 € par an sur trois ans.

Le Grand Besançon a défini une politique d'enseignement musical articulée autour du projet d'établissement du Conservatoire et le soutien aux écoles de musique associatives.

Grâce à la structuration du réseau associatif, le territoire grand bisontin est irrigué par sept écoles de musique associatives dites structurantes, véritables acteurs culturels de leur propre territoire et six écoles de musique dites locales.

Afin de favoriser la mise en œuvre du schéma d'enseignement musical, un accompagnement des écoles de musique est proposé en partenariat avec Initiative Doubs Territoire de Belfort dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement

La réflexion qui a conduit à définir le schéma d'enseignement musical a permis à certaines écoles de musique de débiter un travail de rapprochement pour certaines, de consolidation, de structuration ou de développement pour d'autres.

Dans ce cadre, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) peut être un appui pour ces associations.

Sur le département du Doubs, le DLA est mis en œuvre par Initiative Doubs Territoire de Belfort. Cette association est membre d'Initiative France, premier réseau associatif de financement et d'accompagnement à la création d'entreprises. Cette structure met à disposition des moyens humains et financiers destinés à optimiser le démarrage ou la reprise d'activités, grâce notamment à l'octroi de prêts d'honneur et à un accompagnement professionnel. Ainsi, Initiative Doubs Territoire de Belfort met en œuvre le DLA depuis 2004, au profit des acteurs de l'ESS.

Par ailleurs, Initiative Doubs Territoire de Belfort et France Active Franche-Comté ont débuté un travail de diagnostic sur l'ensemble des écoles de musique associatives du Département suite à des demandes régulières d'accompagnement.

Ainsi, sur le Grand Besançon, certaines écoles ont exprimé le souhait d'être conseillées. Compte tenu des attentes et des expertises sollicitées, le DLA et Initiative Doubs Territoire de Belfort constituent le dispositif et la structure en mesure d'accompagner globalement ces associations.

Pour rappel, le diagnostic du schéma d'enseignement musical a mis en exergue la précarité financière et/ou organisationnelle, structurelle de certaines écoles, et des fonctions supports insuffisamment développées. En accompagnement des bénévoles engagées dans l'ensemble des associations soutenues, le DLA apportera les conseils et les expertises attendus.

Ont exprimé le besoin d'être accompagnées, les écoles de musique suivantes : AMUSO, l'Académie de musique Tchaïkovsky, Auxon Music, Accord Parfait, le Club de loisirs de Grandfontaine.

A ce jour, Initiative Doubs Territoire de Belfort accompagne via le DLA, AMUSO et l'académie de musique Tchaïkovsky en vue d'un rapprochement éventuel.

Il est proposé sur la durée du schéma, à savoir 2019, 2020 et 2021, un partenariat avec Initiative Doubs Territoire de Belfort en vue de faciliter l'accompagnement de ces écoles de musique. Grand Besançon Métropole apportera, par conséquent, une subvention annuelle de 7 000 €.

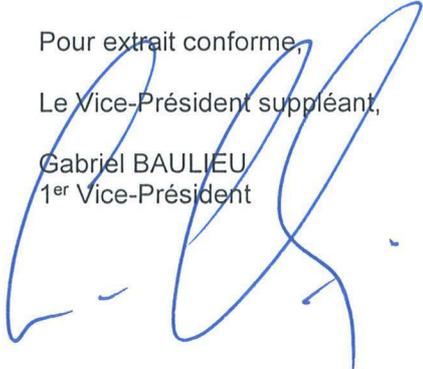
Par convention, le partenariat portera sur un accueil privilégié des écoles de musique associatives du Grand Besançon, un diagnostic de leurs besoins, des conseils, et selon les cas, le recours à un consultant extérieur, sur ces trois années.

***MM. A. BLESSEMAILLE et M. FELT, conseillers intéressés, ne participent pas aux débats et ne prennent pas part au vote.***

**A l'unanimité, le Bureau émet un avis favorable sur :**

- **l'attribution d'une subvention de 7 000 € à Initiative Doubs Territoire de Belfort ;**
- **l'autorisation donnée à Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention avec Initiative Doubs Territoire de Belfort.**

Pour extrait conforme,  
Le Vice-Président suppléant,  
Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Ne prennent pas part au vote : 2